

## Master MEEF 1er degré - parcours Professeur des écoles

**Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention "Premier degré" prépare les étudiants qui se destinent au métier d'enseignant dans le 1er degré à la prise en compte des besoins éducatifs des enfants.** Il vise à faire acquérir la culture pluridisciplinaire et les compétences relatives au professeur des écoles et plus généralement aux métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de l'accompagnement scolaire et/ou éducatif, de l'animation, de la médiation scolaire et/ou culturelle, du conseil et de l'accompagnement dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

**Le Master MEEF mention 1er degré, se décline en 2 parcours distincts : Professeur des écoles et Professeur des parcours International.**

Dans le parcours professeur des écoles, une variante existe sur les centres INSPÉ de Beauvais et Laon : **le Dispositif Contractuel Alternant (DCA).**

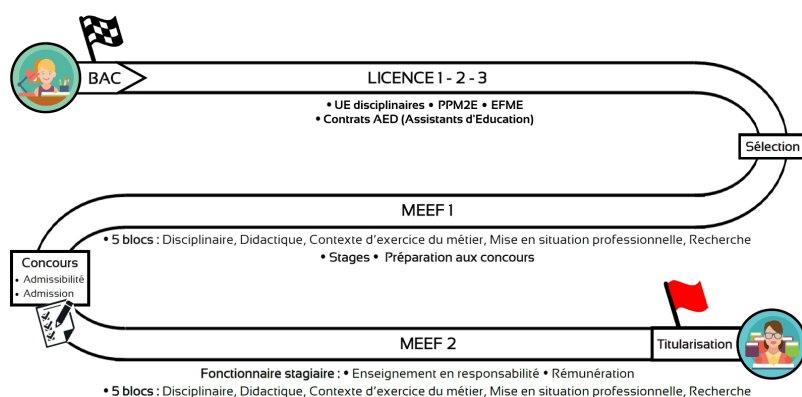
Ce master est également accessible en **EAD (Enseignement à Distance).**

**En M1**, le public est composé d'étudiants en formation initiale ou continue.  
**En M2**, le public est composé d'étudiants, dits en :

**Cursus 1A**, qui sont fonctionnaires stagiaires et ont le master 2 à valider : les étudiants sont fonctionnaires stagiaires et bénéficient d'une formation en alternance. Ils effectuent un mi-temps en responsabilité dans une école primaire et suivent les enseignements du master 2. Le Master articule à la fois une formation théorique et une formation pratique à l'exercice du futur métier le stage en responsabilité, l'initiation à la recherche et l'analyse de situations professionnelles.

**Cursus 1B**, qui sont lauréats du concours et déjà titulaires d'un master ou d'un grade équivalent : les étudiants sont fonctionnaires stagiaires et bénéficient d'une formation en alternance. Ils effectuent un mi-temps en responsabilité dans une école primaire et suivent un parcours adapté. La formation reçue n'est pas diplômante.

**Cursus 2**, composé d'étudiants qui ont échoué au concours du CRPE en M1. Non fonctionnaires stagiaires, ils re-préparent le concours pendant l'année.



**Le Master articule à la fois une formation théorique et une formation pratique à l'exercice du futur métier avec la préparation aux épreuves du concours de recrutement, les stages, l'initiation à la recherche et l'initiation à l'analyse de situations professionnelles.**

La formation en M1 et en M2 s'organise en **5 blocs** :

1. Bloc disciplinaire
2. Bloc didactique (dont se former au numérique et enseigner avec le numérique)
3. Bloc contexte d'exercice du métier :
4. Bloc mise en situation professionnelle (avec stages et groupes de parole en M2)
5. Bloc initiation à la recherche (avec mémoire)

**Les étudiants M1 bénéficient de stages d'observation puis de pratique accompagnée (SOPA)** équivalant à 5 semaines de stage, sous forme d'un stage d'observation et de deux stages de pratique accompagnée. **Les fonctionnaires stagiaires (FS) ont un stage à mi-temps en responsabilité sur l'année**, dans un établissement scolaire du premier degré. **Les étudiants ayant validé le M1 mais non admis au CRPE ont un stage de pratique accompagnée (SOPA) filé de 18 semaines** à raison d'une journée par semaine, et un stage en milieu éducatif de 108h (par exemple dans les bibliothèques, les centres aérés, les associations d'aide aux devoirs...).

**Nombre de crédits ECTS** :120

**Volume horaire** : 822h au total, dont 571h en M1

## Programme M1 et M2

### Publics concernés

---

Titulaire d'une licence, toutes disciplines

### Lieux de formation

---



### Débouchés professionnels

---

Professeur des écoles en école maternelle et école élémentaire

## MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre page [Admissions](#) pour connaître les dates et modalités de candidature